

Réf: Dossier 319622

Avis de constitution

SOCIETE « SEYNI ALI HAMA SAH »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE, GRAND MARCHE,
AVENUE 12 RUE 16, 10 BP 1566 ABIDJAN 10, LOT : 317,
ILOT : 44., Lot 317, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEYNI ALI HAMA SAH »

Objet : - Vente de marchandises (sachet ,biscuit ,bonbon ,lait ,sucre boutique et articles diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE, GRAND MARCHE,
AVENUE 12 RUE 16, 10 BP 1566 ABIDJAN 10, LOT : 317,
ILOT : 44., Lot 317, Ilot 44

Dirigeant(s) M SEYNI ALI HAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05864 du 26/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35422/GTCA/RC/2024 du 26/06/2024

